

Mettre fin au travail des enfants dans les communautés productrices de cacao de la région du Haut-Sassandra

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE BASE GROUPE DE MISE EN ŒUVRE 2 (33 communautés)



1. Introduction

1.1 Finalité et objectifs

L'étude a été menée dans les districts d'Issia et de Daloa dans les 33 communautés sélectionnées qui font partie du deuxième groupe de mise en œuvre du projet. L'objectif principal de l'étude était d'établir la situation de base des indicateurs du projet parmi les communautés et les ménages ciblés afin d'identifier les besoins, de confirmer/ajuster les interventions du projet et de comparer la situation à la fin du projet.

L'étude de base s'est concentrée sur deux niveaux d'analyse : la communauté et les ménages/individus. Au niveau communautaire, l'étude visait à identifier le statut, les besoins, la présence, l'accès et la qualité des services disponibles pour la communauté, sur la base d'une série d'indicateurs qui seront mesurés à la fin du projet pour évaluer l'impact que les activités auront eu sur le développement des communautés cibles.

Au niveau des ménages, l'étude visait à comprendre la situation des familles et des enfants en termes de niveau d'éducation, de présence de travail des enfants et de statut économique, à identifier les ménages les plus vulnérables et à mesurer une série d'indicateurs au début puis à la fin du programme et à établir l'impact du projet sur la réduction des risques de travail des enfants.

Les objectifs spécifiques de l'étude étaient les suivants

- Évaluer les communautés cibles du deuxième groupe de mise en œuvre du projet (33 communautés) afin d'identifier la situation et les besoins en termes de présence et de qualité des services, en particulier en ce qui concerne la protection de l'enfance (institutionnelle et non institutionnelle) ;
- Identifier les ménages les plus vulnérables par rapport au risque de travail des enfants, ce groupe sera la cible principale du projet ;
- Mesurer les indicateurs clés parmi les ménages vulnérables sélectionnés ;

- Évaluer le statut de la communauté par rapport aux activités de sensibilisation qui seront menées pendant le projet.

1.2 Méthodologie et outils

L'étude a utilisé une combinaison de *méthodes quantitatives et qualitatives* :

Niveau communautaire :

- **Profilage de la communauté** : pour identifier les besoins de la communauté et l'accès aux services clés, le questionnaire "Protective Cocoa Community Framework" (PCCF) de la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) a été administré et des discussions de groupe ont été organisées avec des informateurs clés tels que les chefs de communauté, le secrétaire du chef, le président des jeunes, le président des femmes, l'agent secondaire de l'état civil, les chefs des CPE de la communauté, le groupe associatif d'agriculteurs ;
- **Évaluation des mécanismes de protection de l'enfance** : le questionnaire sur la qualité des services a été utilisé pour évaluer les normes de qualité des deux centres sociaux fonctionnels dans la zone du projet (Issia, Saihoua) ;

Au niveau du ménage/de l'individu :

- **Évaluation de la vulnérabilité** : enquêtes au niveau des ménages pour sélectionner les 925 familles les plus vulnérables à partir d'un cadre d'échantillonnage de 1397 ménages pré-identifiés par les parties prenantes (autorités locales et chefs de communautés). Les familles ont été sélectionnées en fonction de critères de vulnérabilité ;
- **Enquête auprès des ménages** : un échantillon de familles vulnérables sélectionnées (420) a été interrogé afin de mesurer les indicateurs du projet et d'évaluer leur situation ainsi que leur niveau de connaissance et de sensibilisation sur différents sujets ;
- **Enquête sur le travail des enfants** : un questionnaire a été utilisé pour interroger un échantillon de 428 adolescents et enfants de familles vulnérables afin de mesurer l'incidence et les caractéristiques du travail des enfants dans la communauté et d'identifier les enfants à inclure dans le système de protection de l'enfance ;
- **Évaluation nutritionnelle** d'un échantillon d'enfants de moins de cinq ans et d'adolescents de familles cibles ;
- **Discussions de groupe** : 24 discussions de groupe ont été menées dans les 4 plus grandes communautés (6 pour chacune : femmes, hommes, filles/garçons pour les deux groupes d'âge des adolescents et des enfants) avec des participants sélectionnés parmi les familles cibles. Ces discussions ont permis de recueillir des informations qualitatives sur les questions et les lacunes en matière d'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, les besoins des agriculteurs et le travail des enfants.

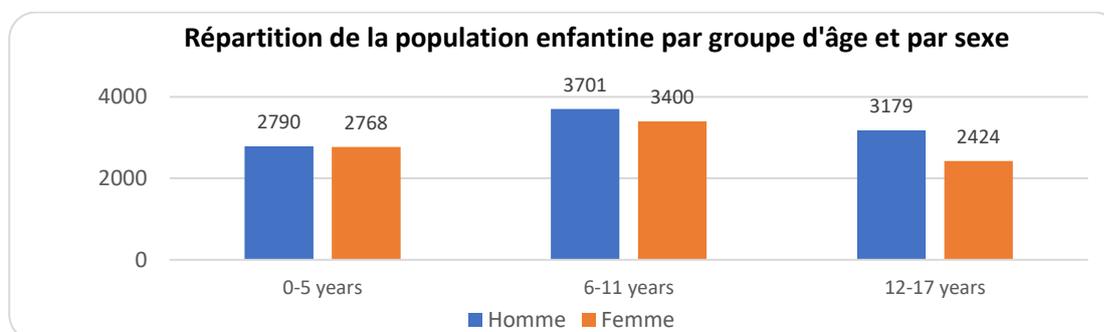
2. Résultats de l'évaluation communautaire

2.1 Situation démographique et économique

Population

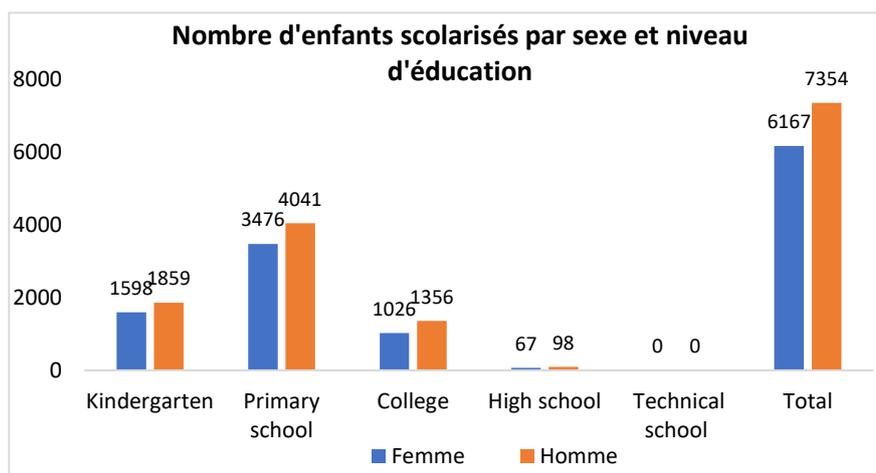
Grâce aux outils du PCCF, l'étude a estimé une population de 35 013 individus dans les 32 communautés (48% de femmes, 52% d'hommes). La population des enfants est estimée à 18 261, soit 52% de la population, dont 5 559 sont âgés de 0 à 5 ans (16%) ; 7 100 sont âgés de 6 à 11 ans (20%) et 5 602 sont âgés de 12 à 17 ans (16%).

Le sexe	Adultes	0 - 5 ans	6 - 11 ans	12 - 17 ans	Total	Proportion par sexe
Femme	8,231	2,768	3,400	2,424	16,823	48.0%
Homme	8,520	2,790	3,701	3,179	18,190	52.0%
Total	16,751	5,559	7,100	5,602	35,013	100.0%
%	48%	16%	20%	16%	100,00%	



Éducation des enfants

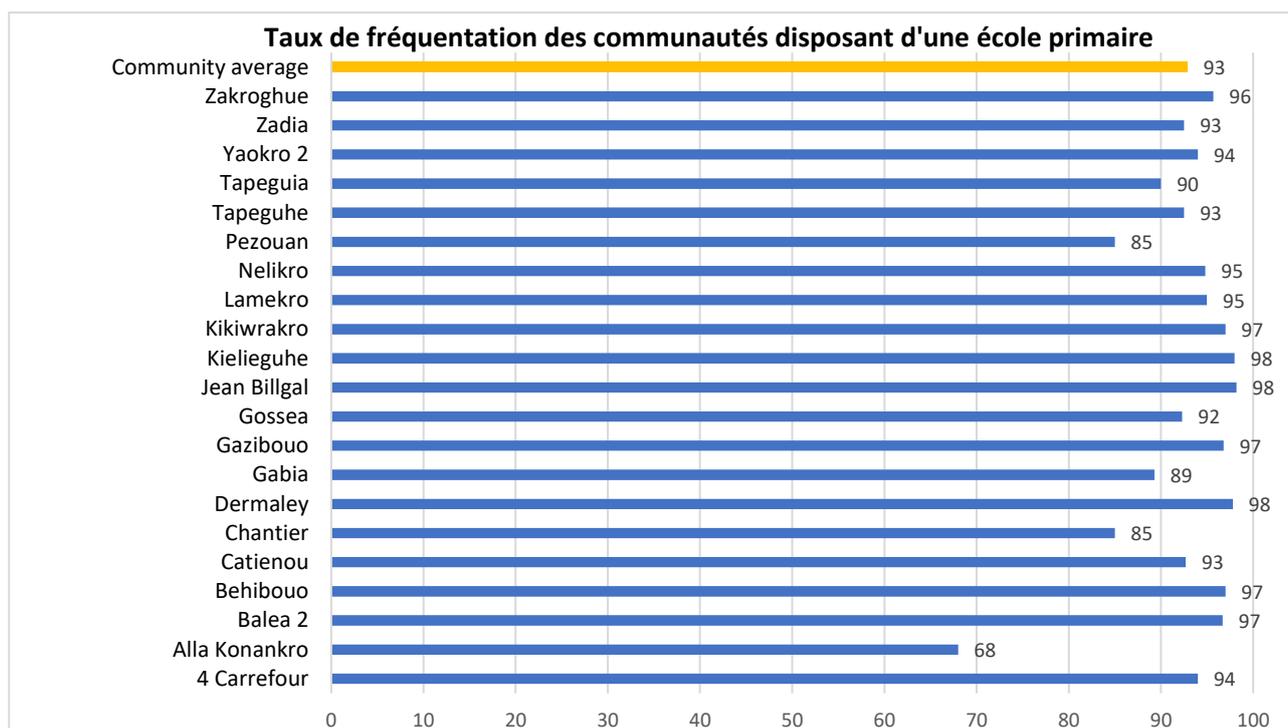
Les données sur l'éducation au niveau communautaire ont été communiquées par les enseignants et recueillies dans les registres scolaires. On estime à 13 521 le nombre d'enfants scolarisés à tous les niveaux.



Le taux d'inscription est plus élevé dans les écoles primaires, mais relativement plus faible dans les jardins d'enfants, tandis que les écoles secondaires et techniques affichent des chiffres minimums. Ces données sont toutefois basées sur les communautés où les écoles sont présentes et ne prennent pas en compte les enfants qui n'ont jamais été inscrits, qui sont pris en compte par les informations collectées au niveau des

ménages et qui représentent 24% des enfants non scolarisés.

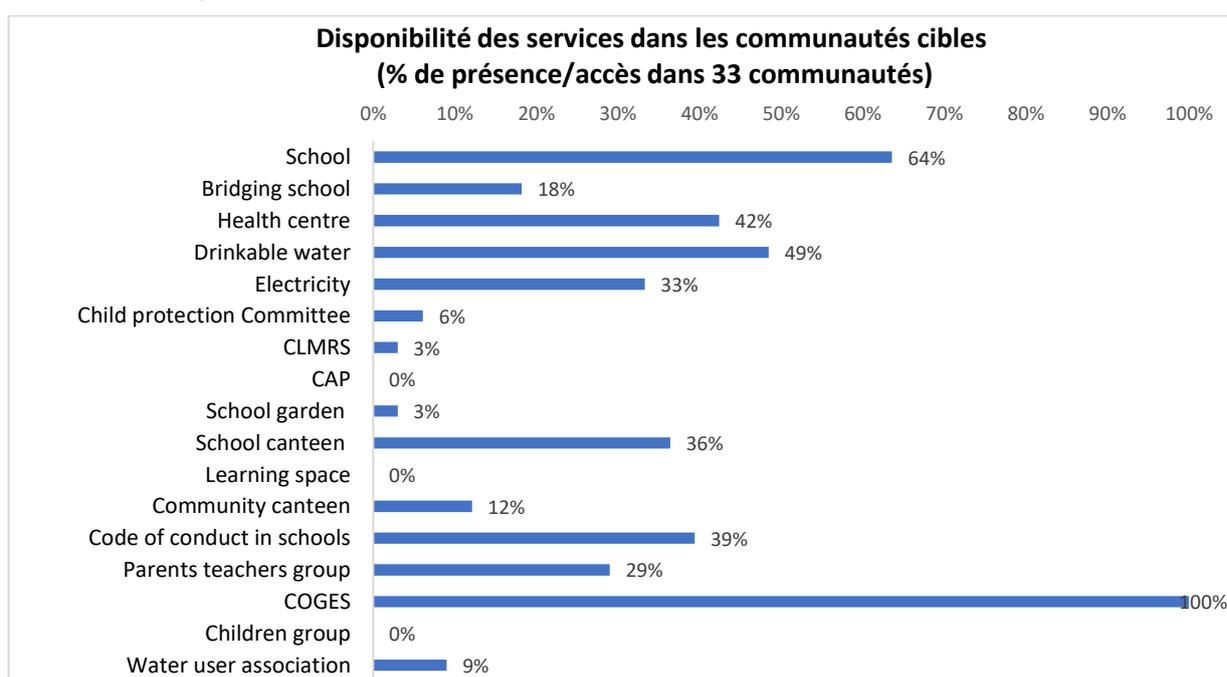
Le taux de fréquentation signalé par les enseignants des écoles primaires est relativement élevé, avec un taux de fréquentation moyen global de 93%. Les différences entre les communautés sont visibles dans le graphique ci-dessous, la communauté d'Ala Konankro étant celle dont le taux de fréquentation scolaire est le plus faible (68%).



2.2 Statut de la Communauté

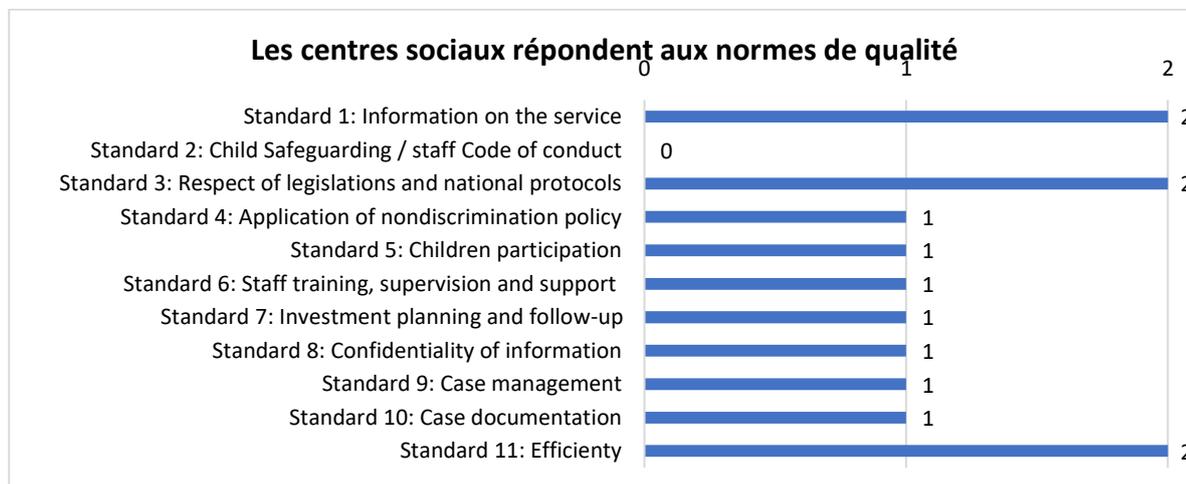
Dans l'ensemble, l'accès de **ces communautés** aux **services sociaux de base est limité**, en particulier aux services de santé primaires (seulement dans 14 communautés, 42%), à l'électricité (dans 11 communautés, 33%) et à l'eau potable (dans 16 communautés, 49%). **Les écoles primaires sont présentes dans 21 communautés (64%)**. En termes de présence de groupes communautaires, des associations de parents et d'enseignants ont été trouvées dans six des 21 communautés ayant des écoles primaires, et des comités de gestion scolaire (COGES) dans l'ensemble des 21 communautés. Aucun groupe d'enfants n'est présent dans la zone cible.

Des comités de protection de l'enfance ont été recensés dans deux communautés (6 %), mais ils ne sont pas actifs. En effet, bien que les membres soient formés et se réunissent régulièrement, ils n'ont pas identifié ni renvoyé de cas directement.



2.3 Statut des services officiels de protection de l'enfance

Dans les départements de Daloa et d'Issia, il existe deux services formels de protection de l'enfance, l'un à Issia et l'autre à Saioua. A l'aide de l'outil "Qualité de service", des entretiens ont été menés avec les responsables et les membres du personnel des centres sociaux. Les 11 normes de qualité requises ont été notées en évaluant le niveau de preuve et les efforts pour répondre à chaque indicateur, ainsi que la cohérence par rapport aux normes.



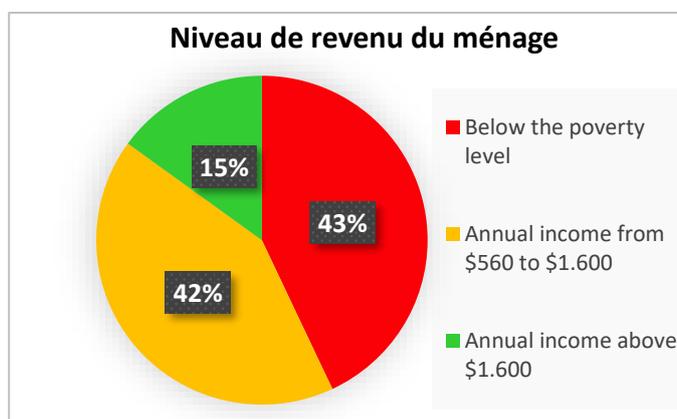
Comme le montre le résumé, les politiques de protection de l'enfance sont absentes dans les deux centres. Les domaines qui nécessitent une action urgente sont la formation et la supervision, l'implication des enfants et la prise en compte de leur point de vue, les efforts de prévention, l'information sur les services et leur accessibilité, la non-discrimination à l'égard des enfants.

3. Résultats de l'enquête auprès des ménages

3.1 Évaluation de la vulnérabilité et sélection des cibles

La sélection des 925 ménages les plus vulnérables du deuxième groupe de mise en œuvre s'est faite à partir d'une liste de 1 397 ménages potentiellement vulnérables initialement identifiés par les travailleurs sociaux. Les principaux critères de sélection étaient les suivants Situation alimentaire et nutritionnelle ; santé et éducation du ménage ; revenus/moyens de subsistance ; abri et logement ; dépenses pour les enfants ; responsabilité du ménage ; besoins spéciaux et autres vulnérabilités, ainsi que risque/présence de travail des enfants.

3.2 Revenus et sources de revenus des ménages



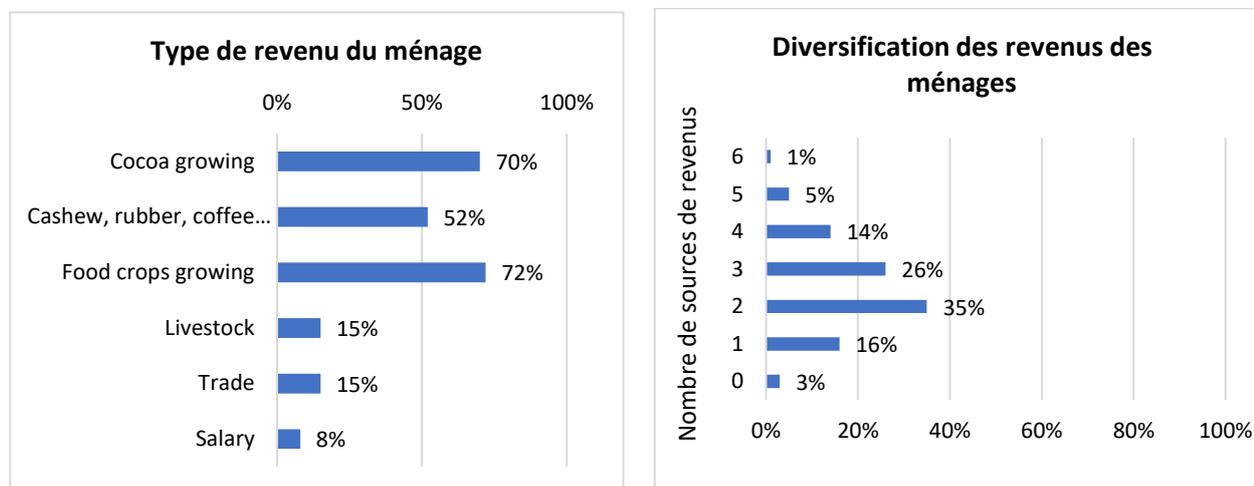
Les familles interrogées ont été invitées à quantifier leur revenu annuel total, en tenant compte de tous les membres du ménage et des différentes sources de revenus.

Près de la moitié des ménages (42%) ont déclaré un revenu annuel inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 345 520 CFA par an en Côte d'Ivoire (560 USD).

Comme le montre le graphique ci-dessous, la plupart des familles tirent leurs revenus principalement de la culture du cacao (70%), des

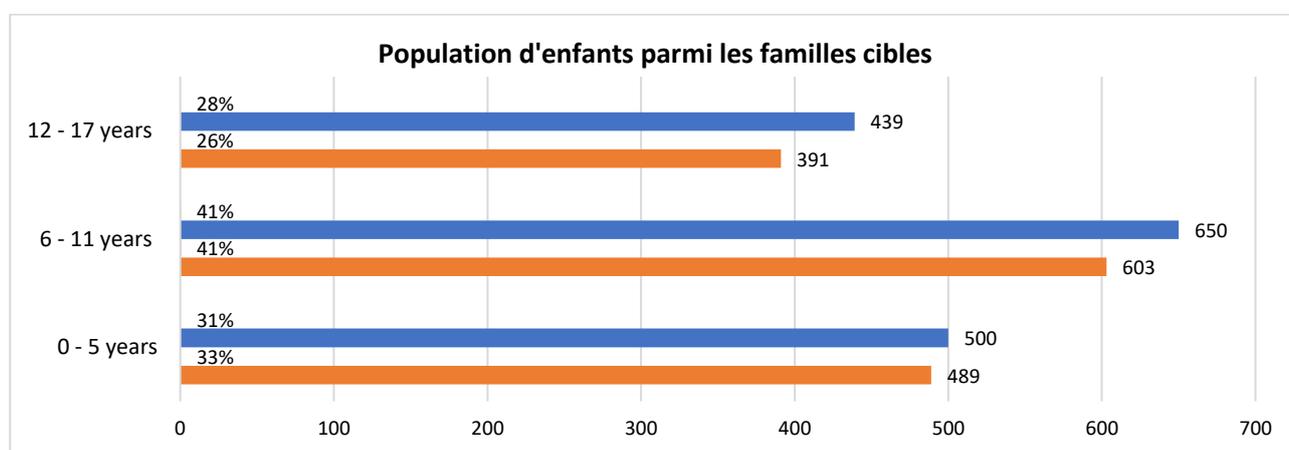
cultures vivrières (72%) et de la culture de l'anacarde, du caoutchouc et du café (52%). Le commerce représente 15 % des revenus, de même que l'élevage. Seuls 8% des revenus sont basés sur un salaire.

La majorité des ménages vulnérables (35 %) ne dispose que de deux sources de revenus, tandis que 26 % en ont trois et 16 % une seule.



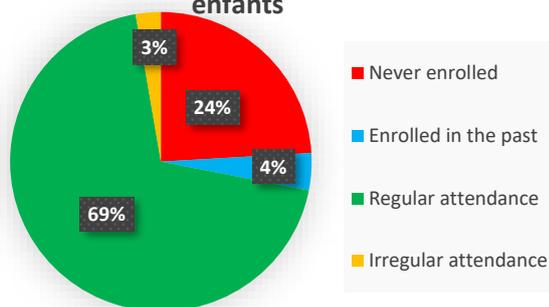
3.3 Population enfantine et scolarisation

Comme le montre le graphique ci-dessous, il y a 3 072 enfants parmi les 925 familles interrogées, dont 1 589 (52%) garçons et 1 483 (48%) filles. Les enfants se répartissent par tranches d'âge comme suit : 989 (32%) enfants de 0 à 5 ans, 1253 (41%) de 6 à 11 ans, et 830 (27%) de 12 à 17 ans.



Pour les entretiens avec les ménages, un échantillon de 417 familles a été sélectionné au hasard parmi les 925 du groupe cible du projet. L'état de la scolarisation et de l'assiduité a été évalué pour les 958 enfants et adolescents en âge scolaire (6 - 16 ans) parmi les 417 familles interrogées.

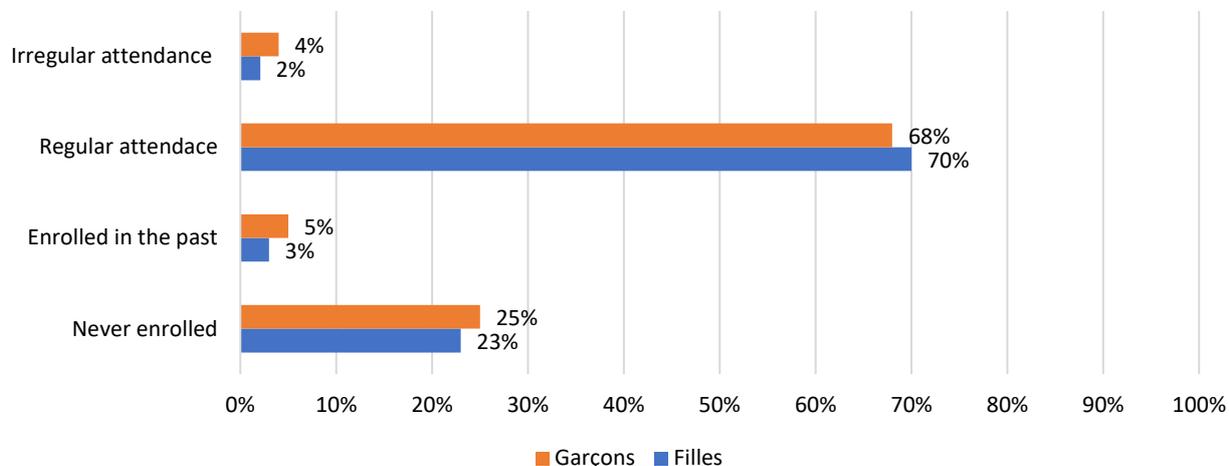
Inscription et fréquentation des enfants



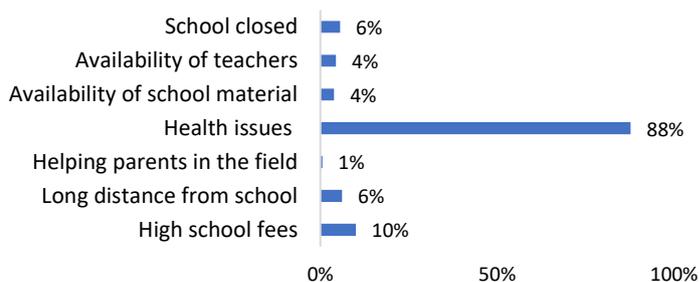
A près d'un quart des enfants n'ont jamais eu la chance d'être inscrits à l'école (24% de la population d'âge scolaire) alors que 69% des enfants d'âge scolaire fréquentent régulièrement l'école.

Comme le montrent les graphiques ci-dessous, le facteur genre ne semble pas faire de différence significative en termes d'inscription, alors que l'on constate un taux d'abandon plus élevé chez les garçons (4% des garçons qui fréquentent l'école de façon irrégulière contre 2% des filles, et 5% des garçons inscrits dans le passé, mais pas cette année, contre 3% des filles).

Inscription et fréquentation des enfants d'âge scolaire par sexe

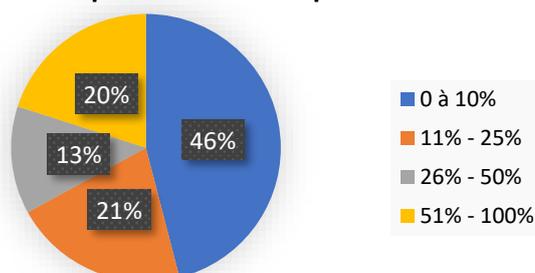


Raisons de l'absence à l'école



Interrogés sur la raison pour laquelle les enfants ne sont pas inscrits ou ne vont pas régulièrement à l'école, la plupart des parents ont indiqué des problèmes de santé, comme la maladie, comme première cause (88%), suivie par les difficultés à couvrir les dépenses scolaires (10%) et l'éloignement de l'école ou le fait que l'école soit fermée (6%).

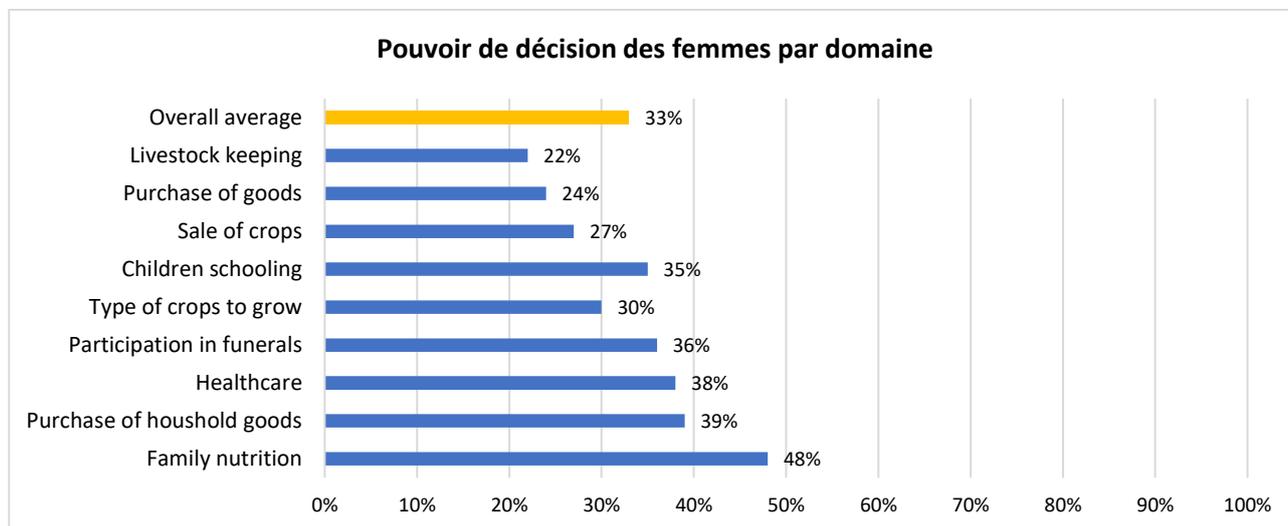
Familles par revenu utilisé pour l'éducation



Le fait que les dépenses constituent un obstacle à la scolarisation est confirmé par la part du revenu familial consacrée à l'éducation. En effet, comme le montre le graphique, 20% des ménages interrogés ont déclaré que l'école conserve plus de la moitié de leurs revenus (au moins 51%), et 13% d'entre eux de 26% à 50%, des proportions élevées si l'on considère que près de la moitié des familles ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

3.4 Participation des femmes à la prise de décision

L'enquête sur les ménages visait également à évaluer la participation des femmes à la prise de décision au sein de la famille. Pour ce faire, une série de questions a été posée aux femmes afin d'évaluer leur participation à la prise de décisions dans différents domaines du ménage, ainsi que l'étendue de cette participation.

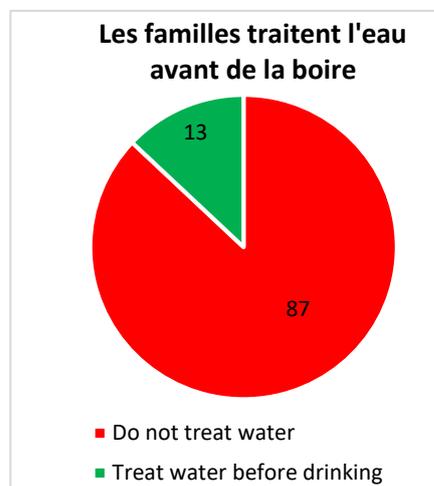
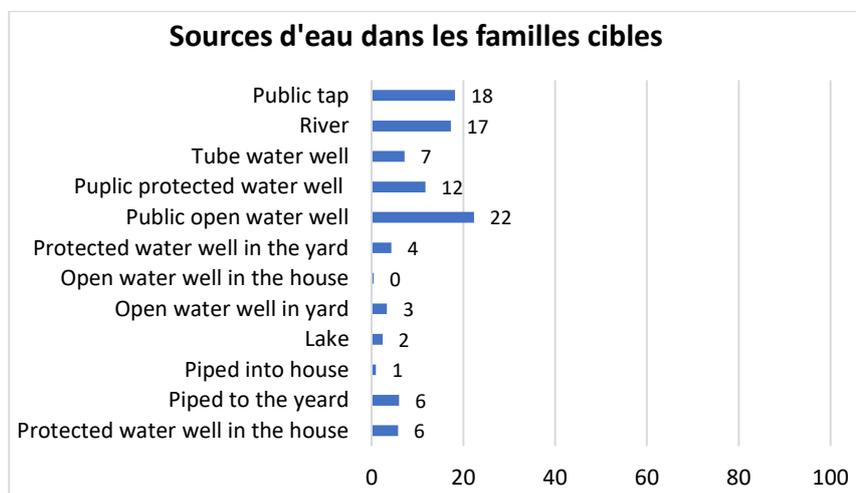


D'après les entretiens, en moyenne, **seul un tiers des femmes (33%) ont déclaré être impliquées d'une manière ou d'une autre dans la prise de décision au sein du ménage**. Elles sont davantage impliquées dans les domaines liés aux tâches familiales, telles que l'alimentation (48%), les soins de santé (38%) et l'achat de biens ménagers (39%), alors qu'elles ont encore moins de pouvoir pour prendre des décisions d'ordre économique. Le pouvoir de décision est très faible dans les domaines de l'élevage (22%), de l'achat de biens (24%) et de la vente de récoltes (27%).

En outre, lorsque les femmes qui ont déclaré être impliquées ont été interrogées sur le niveau de pouvoir de décision, un pourcentage encore plus faible (28% en moyenne) a répondu être impliqué dans une large mesure.

3.5 Eau et assainissement

L'accès des ménages à l'approvisionnement en eau a également été évalué au cours de l'étude, montrant que la **majorité des ménages n'ont pas accès à l'eau potable**, les puits publics ouverts étant la source d'eau la plus courante (22% des ménages), suivis par les robinets publics (18%) et la rivière (17%).

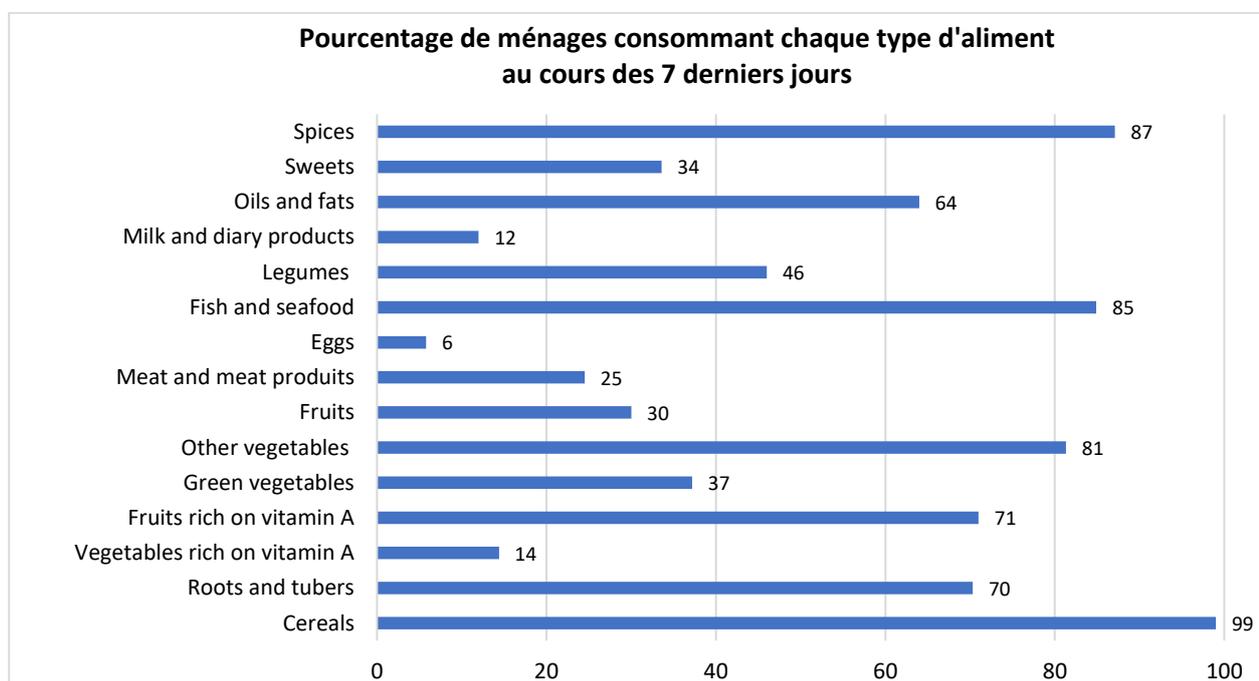


Néanmoins, dans **87 % des ménages interrogés, l'eau potable ne subit aucun traitement** avant d'être consommée, ce qui expose les membres de la famille, en particulier les enfants, à des risques de maladies.

4. Connaissances et pratiques en matière de nutrition

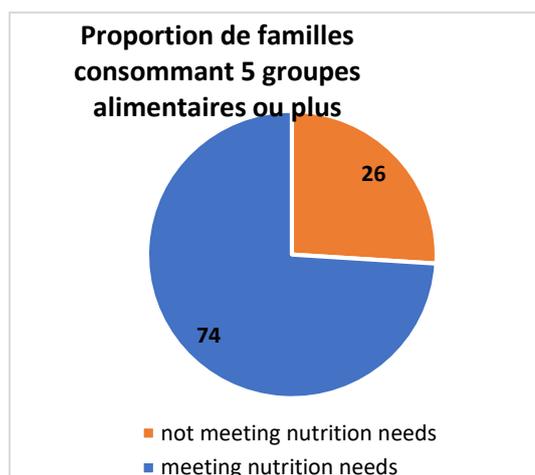
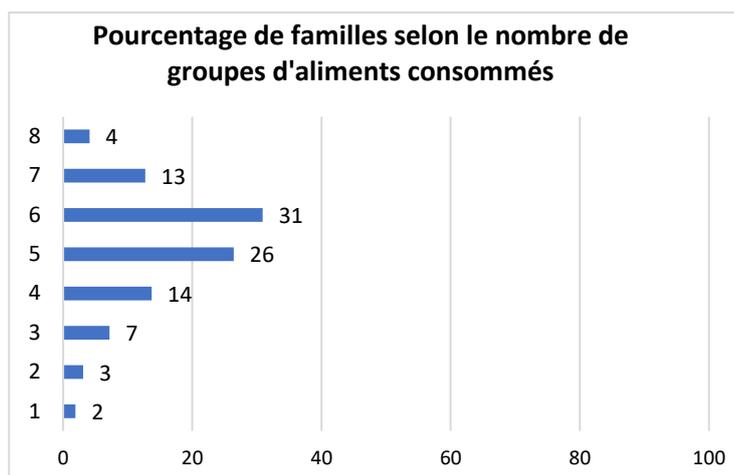
4.1 Consommation alimentaire des ménages

Les ménages ont été interrogés sur le type d'aliments consommés au cours des sept derniers jours, en choisissant parmi les catégories présentées dans le graphique ci-dessous. Les résultats montrent que les groupes d'aliments les plus consommés par les ménages sont les céréales (99 %), le poisson et les fruits de mer (85 %) et les légumes (81 %). Les aliments les moins consommés sont les œufs (6%), le lait ou les produits laitiers (12%) et les légumes riches en vitamine A (14%).



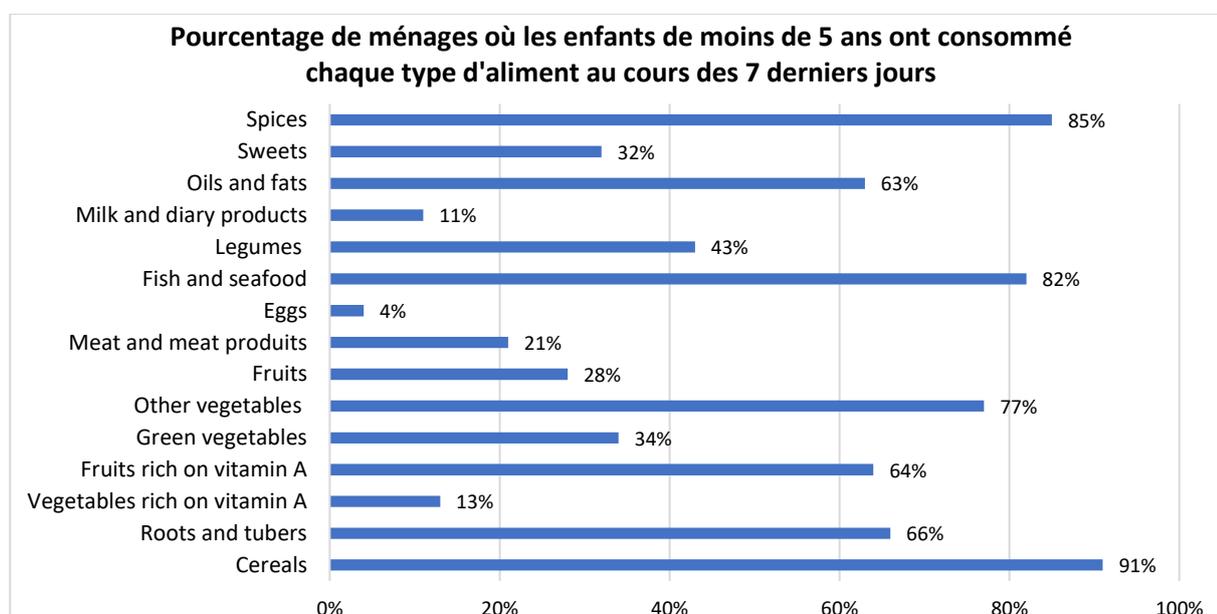
Selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cinq groupes d'aliments, parmi les sept catégories proposées, sont nécessaires pour assurer un développement optimal chez l'adulte. Les aliments ont ensuite été regroupés en catégories et le nombre et la proportion de familles consommant chaque groupe ont été calculés.

Comme le montrent les graphiques ci-dessous, la **proportion de familles ayant déclaré avoir consommé au moins cinq catégories d'aliments est de 74%**. Trente et un pour cent des ménages ont consommé six catégories d'aliments au cours des sept derniers jours et 13 % ont déclaré sept catégories, tandis que 4 % seulement ont consommé tous les groupes.

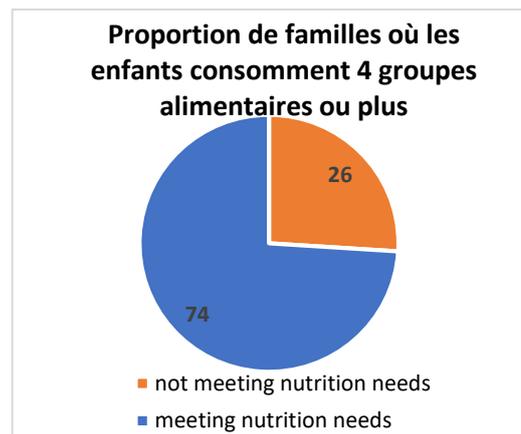
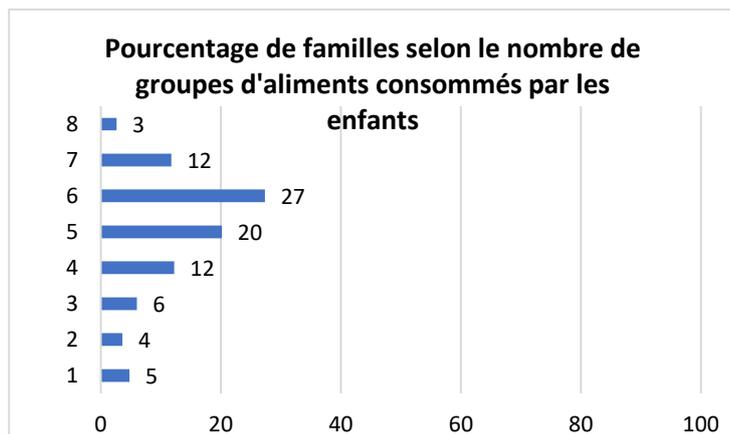


4.2 Consommation alimentaire des enfants

Les types d'aliments consommés par les enfants de moins de 5 ans des familles interrogées n'étaient pas très différents de ceux consommés par les adultes (voir le graphique ci-dessous).



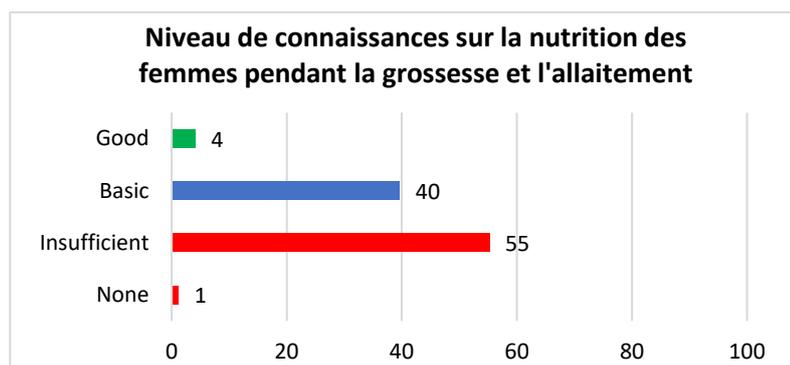
Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au moins quatre catégories d'aliments sont nécessaires pour assurer le développement optimal des enfants. Dans 74% des ménages, les personnes interrogées ont déclaré que les enfants avaient consommé au moins 4 catégories d'aliments au cours des 7 derniers jours. Dans la majorité des ménages (27 %), les enfants ont consommé 6 catégories d'aliments, 7 catégories d'aliments dans 12 % des ménages et 8 groupes d'aliments dans 3 % des ménages.



4.3 Connaissances des ménages en matière de nutrition

Connaissances sur la nutrition des femmes pendant la grossesse et l'allaitement

Pour évaluer le niveau de connaissance des ménages en matière de nutrition pendant la grossesse et l'allaitement, des questions spécifiques ont été posées aux femmes en âge de procréer présentes dans le ménage lors de la collecte des données.

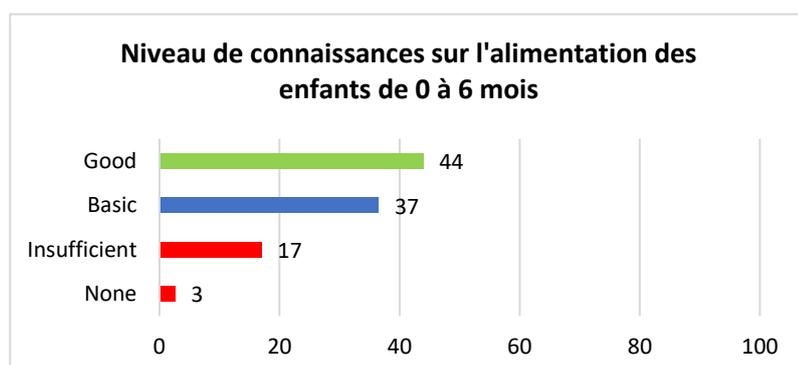


Le niveau de connaissance a été mesuré en attribuant un score aux réponses correctes et incorrectes. L'analyse des données montre que la majorité des répondants (55%) ont un niveau de connaissance insuffisant, une grande partie (40%) ont des connaissances de base et seulement (4%) ont de bonnes connaissances sur ce sujet.

Les principales lacunes en matière de connaissances concernaient les risques encourus par les enfants nés de femmes présentant une insuffisance pondérale (94% de réponses incorrectes), les pratiques nutritionnelles des femmes (66%), les types de compléments alimentaires pendant la grossesse (64%) et les problèmes liés aux enfants présentant une insuffisance pondérale à la naissance (52%).

Connaissance des pratiques d'alimentation des nourrissons (0-6 mois)

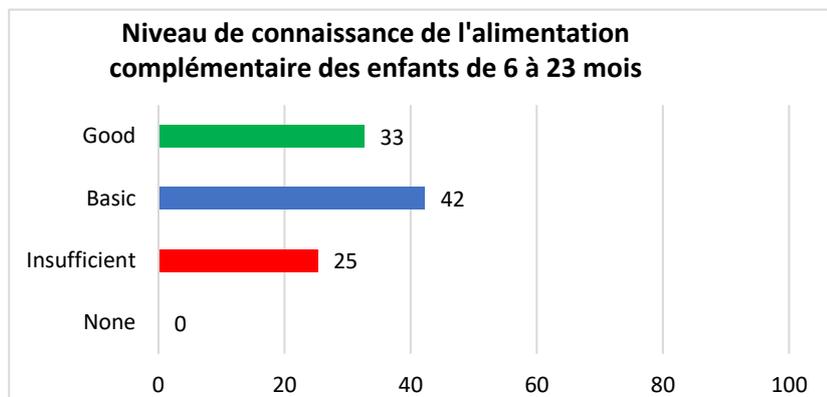
Les familles semblent avoir une meilleure compréhension de la nutrition des enfants de 0 à 6 mois, 44% des ménages ayant de bonnes connaissances et 37% des connaissances de base.



Les femmes sont bien conscientes de l'importance de l'allaitement maternel, qui est pratiqué par 97% des femmes interrogées, mais le taux d'allaitement exclusif recommandé est très faible (34% seulement), ce qui indique que les enfants de 0 à 6 mois sont également nourris avec de l'eau, des céréales et des produits laitiers.

Connaissances sur l'alimentation complémentaire des enfants de 6 à 23 mois

En général, les ménages interrogés ont fait preuve d'une faible compréhension de l'alimentation complémentaire à commencer après 6 mois jusqu'à l'âge de 2 ans, 58 % des ménages ayant des connaissances insuffisantes, 36 % des connaissances de base et seulement 6 % des connaissances satisfaisantes.



La majorité des femmes comprennent l'importance de poursuivre l'allaitement après 6 mois (75%) et la nécessité d'introduire des aliments complémentaires (78%), mais elles manquent d'informations spécifiques sur le moment où il faut arrêter l'allaitement (86% de réponses incorrectes) et sur les meilleures options en matière d'aliments complémentaires (45% de

réponses incorrectes).

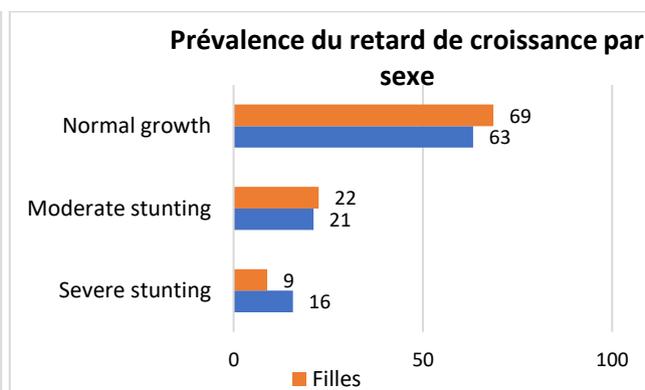
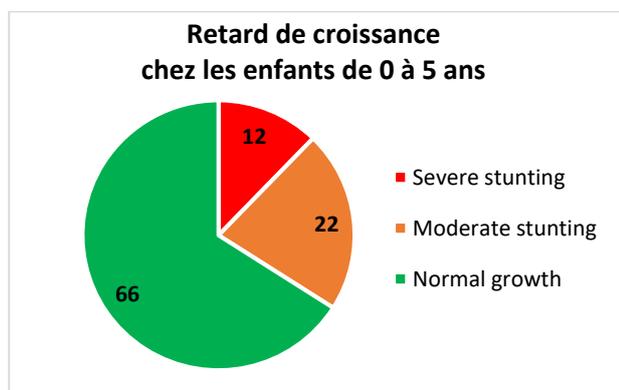
5. État nutritionnel des enfants et des adolescents

5.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans

Afin de mesurer l'état nutritionnel des enfants et l'impact sur leur croissance, une évaluation nutritionnelle a été réalisée avec le soutien des agents de santé communautaires. Les données recueillies concernaient les mesures anthropométriques (poids et taille) et les caractéristiques démographiques (âge et sexe). Au total, 335 enfants de 0 à 5 ans ont été évalués parmi les familles cibles.

Selon la méthodologie de l'Organisation mondiale de la santé, le poids et la taille des enfants ont été analysés sur la base de l'écart type par rapport à la courbe de croissance. Comme le montre le graphique suivant, **une forte proportion d'enfants (34%) n'ont pas une croissance normale, 22% des enfants présentant un retard de croissance modéré et 12% un retard de croissance sévère**, ce qui signifie que la malnutrition et l'insuffisance pondérale ont affecté leur croissance de manière permanente.

En comparant les garçons et les filles, aucune différence significative n'a été constatée, à l'exception des retards de croissance importants pour lesquels les garçons semblent avoir une prévalence plus élevée.

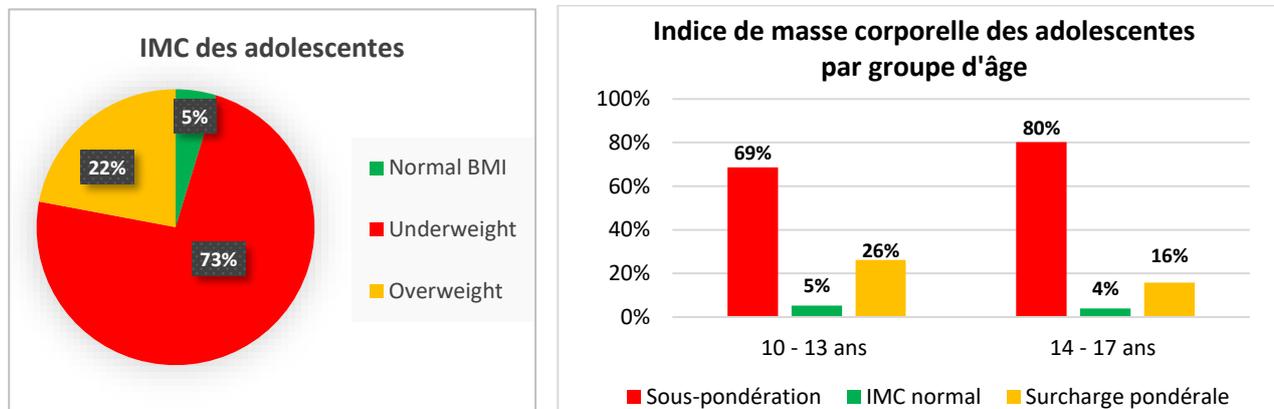


5.2 Indice de masse corporelle des adolescentes

L'indice de masse corporelle est un indicateur très important pour surveiller l'état nutritionnel et sanitaire des adolescentes. L'IMC a été mesuré en prenant la taille et le poids de 254 adolescentes (10-17 ans) parmi les familles interrogées et en calculant le niveau d'IMC selon la méthode de l'OMS en fonction de l'âge (IMC =

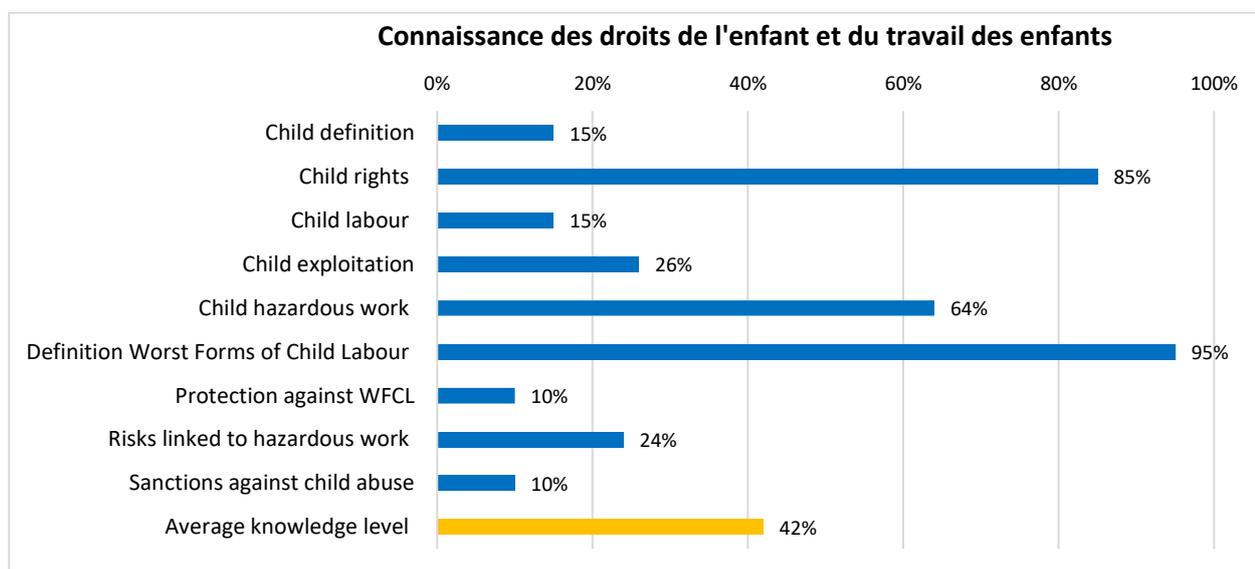
poids en kg/taille² en m). L'analyse des données a montré que la **grande majorité des filles interrogées (73%) est en sous-poids**, qu'une forte proportion (22%) est en surpoids et que seulement 5% des filles présentent un IMC normal.

Si l'on examine les différences par groupe d'âge, les filles de 14 à 17 ans semblent présenter une proportion plus élevée d'insuffisance pondérale (80%) que les filles de 10 à 13 ans (69%).



6. Connaissance des droits de l'enfant et du travail des enfants

Le questionnaire de l'enquête comportait une section dédiée à pour évaluer les connaissances des parents sur les droits de l'enfant, le travail des enfants, les risques associés et les mécanismes de protection. Le graphique ci-dessous montre la proportion de familles qui ont montré un bon niveau de connaissance pour chaque sujet, sur la base des réponses correctes données à une série de questions.



De bonnes connaissances sont rapportées sur la définition des pires formes de travail des enfants (PFTE, 95%), des droits de l'enfant (85%) et du travail dangereux (64%). Cependant, il semble que l'effet de ces concepts dans la réalité ne soit pas compris. En effet, des lacunes importantes sont constatées dans la connaissance des sanctions pour les personnes qui ne respectent pas les droits de l'enfant et du système de protection contre les PFTE (10%), suivies par les concepts et les activités qui définissent la définition et le travail des enfants (15%) et les risques liés au travail dangereux (24%).

Par exemple, la plupart des parents pensent que les enfants n'ont pas le droit d'exprimer ce qu'ils pensent et ressentent et qu'ils ne sont pas capables de prendre des décisions par eux-mêmes ; ils confondent le travail des enfants, en particulier le travail domestique, avec les activités d'apprentissage et de socialisation, et ne comprennent pas la différence entre le travail et l'exploitation.

Un travail important doit être réalisé en termes de sensibilisation et de conscientisation de la communauté sur ces sujets.

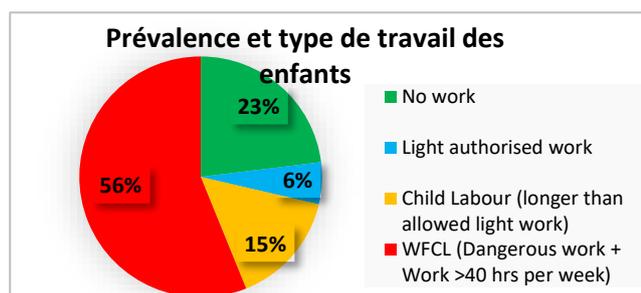
7. Travail des enfants et pires formes de travail des enfants

7.1 Définition du travail des enfants

Le cadre de mesure du travail des enfants est harmonisé avec les conventions internationales et les normes pour les statistiques sur le travail des enfants adoptées par la Conférence internationale des statisticiens du travail en 2008 (18th), et aligné sur les estimations globales du travail des enfants de l'Organisation internationale du travail et du UNICEF en 2020, celles de l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire en 2013, et sur la législation nationale. La définition du travail des enfants utilisée pour cette étude est alignée sur la méthodologie de la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) et analyse différentes dimensions telles que les travaux légers, les travaux dangereux et les Pires Formes de Travail des Enfants (PFTE). Les critères utilisés pour mesurer chaque type de travail sont présentés dans le tableau ci-dessous :

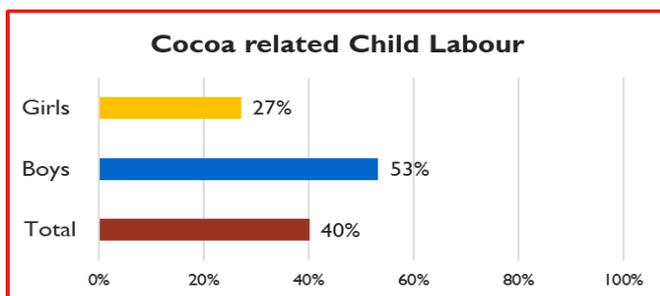
Travaux légers (pas de CL)	5-12 ans	13-15 ans	16-17 ans
Tâches légères dans des contextes domestiques et agricoles	≤ 1 heure par semaine	≤ 10 heures par semaine	≤ 40 heures par semaine
Travail des enfants			
Tâches légères effectuées pendant une durée supérieure à celle autorisée	> 1 heure ≤ 40 heures par semaine	> 10 heures ≤ 40 heures par semaine	
Les pires formes de travail des enfants			
Tâches dangereuses dans les contextes domestiques et agricoles	Tous les âges, toutes les durées		
Tâches légères effectuées plus de 40 heures par semaine	Tous âges, >40 heures		

7.2 Ampleur et type de travail des enfants



L'enquête sur le travail des enfants a été menée auprès de 428 enfants, avec des entretiens avec 283 enfants âgés de 5 à 12 ans et 145 adolescents âgés de 13 à 17 ans, garçons et filles. Les enfants ont été interrogés sur le type et la durée de leurs tâches d'aide à la maison et dans les champs de cacao. Les réponses à ces questions ont permis d'identifier la catégorie et l'étendue du travail des enfants à la maison et dans le contexte agricole, en utilisant les

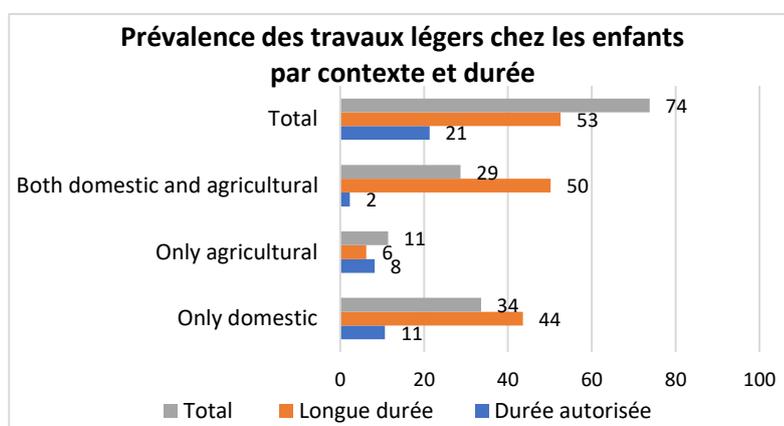
critères présentés dans le tableau ci-dessus. Sur la base des activités déclarées par les enfants, il a été constaté que la grande majorité d'entre eux (**71% sont impliqués dans au moins un type de travail des enfants et 56% dans les PFTE**), principalement parce qu'ils entreprennent des activités dangereuses. Moins d'un quart des enfants (23%) ont déclaré n'effectuer aucune des activités demandées dans le questionnaire, 6% seulement effectuent des travaux légers autorisés, tandis que 15% effectuent des travaux légers mais pendant une période plus longue que celle autorisée, et sont donc considérés comme des enfants travailleurs.



En ce qui concerne le travail des enfants lié au cacao, 40% des enfants interrogés ont déclaré exercer des activités dans les champs de cacao, le pourcentage étant plus élevé chez les garçons (53%), tandis que les travaux domestiques sont plus fréquents chez les filles.

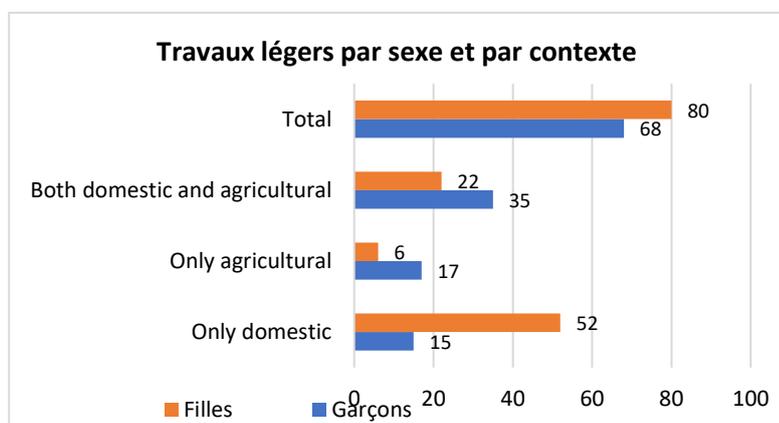
7.3 Travaux légers

Dans l'ensemble, **74% des enfants ont déclaré effectuer des travaux légers**, dont 22% de durée autorisée, 52% de durée plus longue (mais inférieure ou égale à 40 heures par semaine) et 0,5% (2 enfants) de plus de 40 heures.



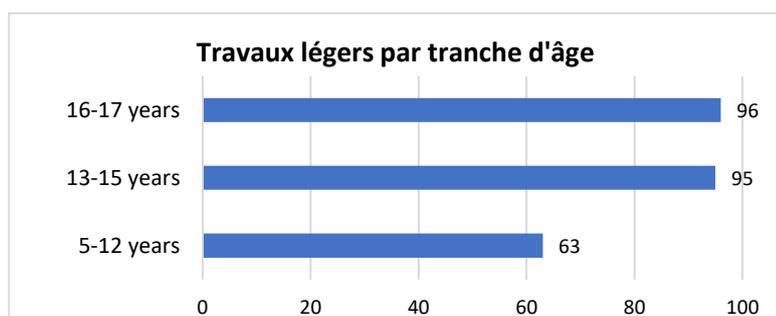
La prévalence des travaux légers de longue durée (53%) considérés comme du travail des enfants est double par rapport à la durée autorisée (21%).

L'analyse selon le contexte montre que 34% des enfants effectuent des travaux légers uniquement dans le cadre domestique, 11% uniquement dans le cadre rural et 29% effectuent des travaux légers à la fois dans le cadre domestique et dans le cadre rural.



L'analyse par sexe montre que les travaux légers sont plus répandus chez les filles que chez les garçons (respectivement 80% et 68%) et que les filles sont plus impliquées dans le contexte domestique alors que les garçons le sont dans le contexte agricole.

En outre, la prévalence des travaux légers d'une durée autorisée est plus élevée chez les garçons (26%) que chez les filles (17%), tandis que les travaux légers d'une durée plus longue sont plus fréquents chez les filles (63%) que chez les garçons (42%).



L'analyse par groupe d'âge montre que la prévalence des travaux légers chez les enfants augmente avec l'âge.

Les tâches légères les plus courantes dans la maison :

- Cuisiner des repas pour la famille
- Casser les fagots
- Faire la vaisselle/la lessive

Tâches légères les plus courantes en milieu rural :

- Remplissage des sachets
- Plantation
- Fermentation

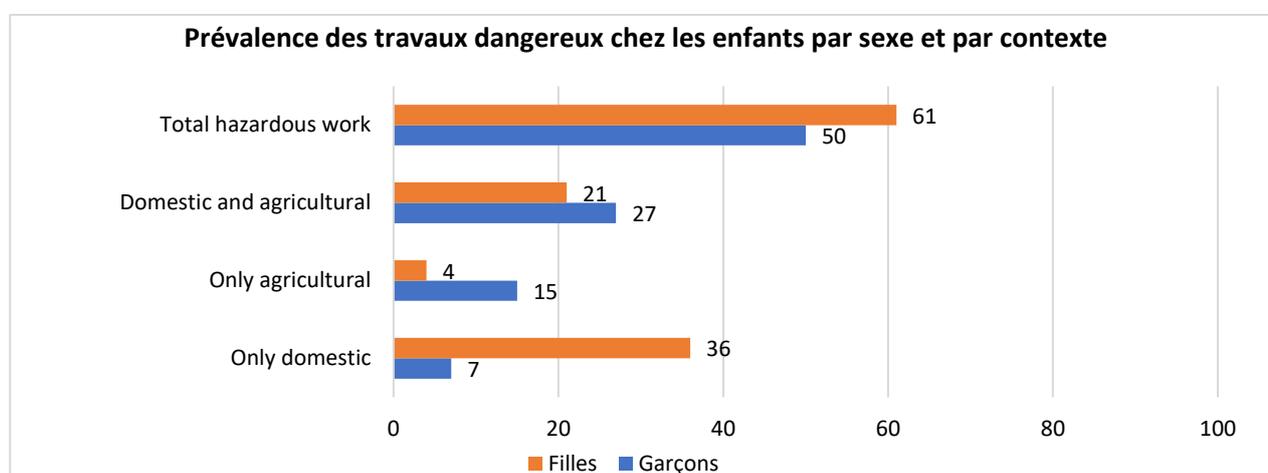
Le travail des enfants n'est pas rémunéré dans la quasi-totalité des cas et est effectué en moyenne deux heures par jour/13 heures par semaine.

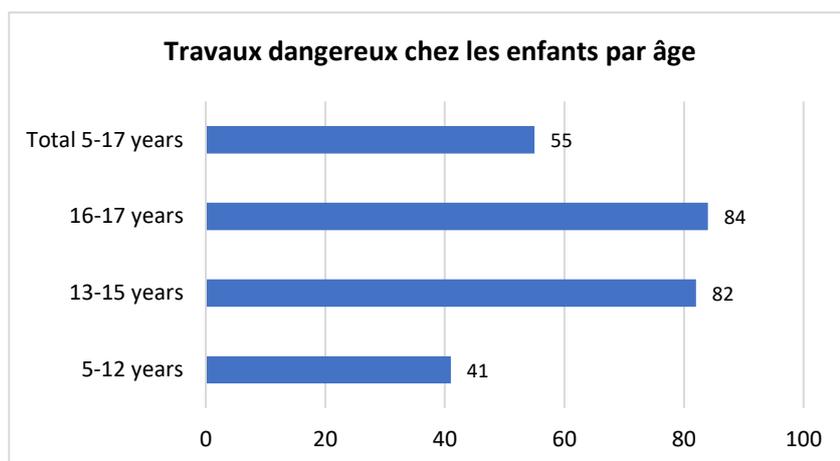
7.4 Travaux dangereux

Plus de la moitié des enfants (55%) ont déclaré effectuer des activités dangereuses, avec une prévalence plus élevée chez les filles (61%) que chez les garçons (50%). Cela s'explique par le pourcentage élevé de filles qui travaillent à la maison.

En ce qui concerne l'analyse du contexte, 27% des garçons et 21% des filles exercent des activités dangereuses à la fois dans le cadre domestique et rural.

Le pourcentage d'enfants ayant déclaré n'effectuer que des tâches domestiques est beaucoup plus élevé chez les filles que chez les garçons (respectivement 36% et 7%), tandis que parmi ceux qui ont déclaré n'effectuer que des travaux dangereux en milieu rural, les garçons sont majoritaires (15% contre 4% pour les filles).





La proportion d'enfants ayant déclaré avoir effectué des activités dangereuses augmente avec l'âge : 41% pour les enfants âgés de 5 à 12 ans, 82% pour les enfants âgés de 13 à 15 ans et 84% pour les enfants âgés de 16 à 17 ans.

Les tâches dangereuses les plus courantes dans la maison :

- Transporter de l'eau
- Transporter du bois de chauffage
- Eau bouillante

Les tâches dangereuses les plus courantes en milieu rural :

- Enlèvement du revêtement à l'aide d'une machette ou d'outils tranchants
- Récolte à la machette ou à la faucille

Le travail des enfants n'est pas rémunéré dans la quasi-totalité des cas et est effectué en moyenne deux heures par jour/13 heures par semaine.

7.5 Les pires formes de travail des enfants

Les enfants âgés de 5 à 17 ans sont considérés comme impliqués dans les **pires formes de travail des enfants (PFTE)** s'ils remplissent au moins l'un des critères suivants :

- ils ont déclaré effectuer des activités **dangereuses**
- ils ont déclaré effectuer des activités pendant **plus de 40 heures par semaine** (y compris des travaux légers)

Comme indiqué précédemment, **56% des enfants interrogés ont déclaré être impliqués dans la CMTF.**

La quasi-totalité des PFTE sont dues à l'exercice d'activités dangereuses (55%), alors que seulement 1% des enfants interrogés ont déclaré travailler plus de 40 heures par semaine.

De même que pour les travaux dangereux, la **prévalence est plus élevée chez les filles (61%), qui sont davantage impliquées dans les PFTE dans le contexte domestique, contre 50% chez les garçons, qui sont davantage impliqués dans les PFTE dans le contexte rural.**

Comme le montre le tableau ci-dessous, le pourcentage d'enfants dans les PFTE augmente avec l'âge.

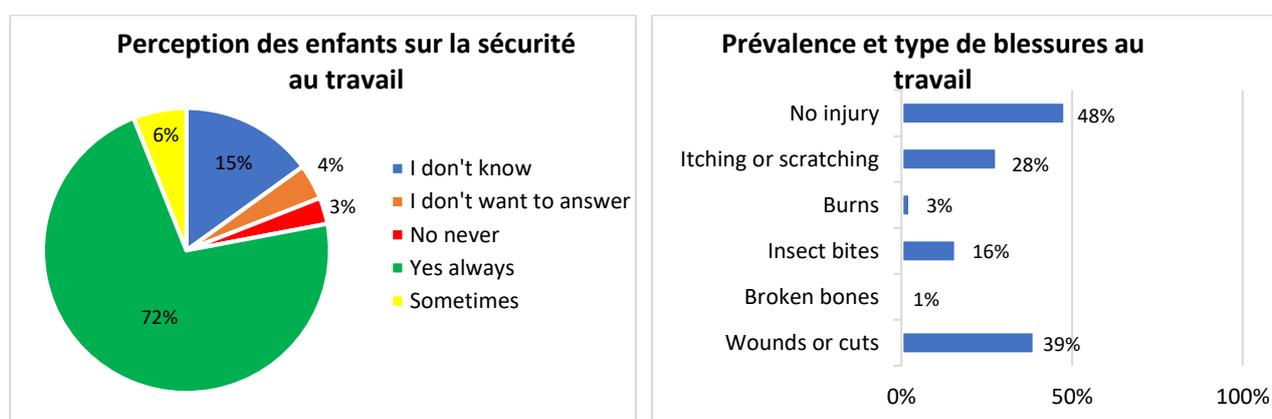
Contexte	Le sexe	5-12 ans	13-15 ans	16-17 ans	Total
Uniquement à l'intérieur du pays	Garçons	2	11	26	8
	Filles	30	50	47	36
	Total	17	30	34	22

Uniquement pour l'agriculture	Garçons	6	26	41	15
	Filles	0	6	35	4
	Total	3	17	39	10
Domestique et agricole	Garçons	25	40	19	28
	Filles	19	31	12	21
	Total	22	36	16	24
Total WFCL	Garçons	33	77	85	51
	Filles	48	88	94	61
	Total	41	82	89	56

7.6 Environnement de travail

Bien que 72 % des enfants interrogés aient déclaré se sentir toujours en sécurité lorsqu'ils travaillent dans les champs, **plus de la moitié d'entre eux ont déclaré s'être blessés au moins une fois dans l'exercice de leurs fonctions.**

Les blessures les plus récurrentes sont les plaies ou les coupures (39%), les démangeaisons ou les égratignures (28%) et les piqûres d'insectes (16%).



8. Résultats des discussions de groupe

Des informations qualitatives ont été collectées par le biais de 24 discussions de groupe (FGD) dans chacune des quatre plus grandes communautés des zones cibles, pour les adultes, les adolescents et les enfants, répartis par sexe. L'objectif de ces discussions était de déterminer les perceptions et les pratiques des communautés en matière de droits de l'enfant et de maltraitance, de travail des enfants, de mécanismes de protection et de normes sexospécifiques.

Perception du travail des enfants



Dans la culture du peuple ivoirien en général, le travail des enfants fait partie d'un processus de socialisation, et l'apprentissage des tâches agricoles est considéré comme une approche pour rendre les enfants responsables de leur propre vie, de la survie de leur famille et, par extension, de celle de la communauté à laquelle ils appartiennent.

Les résultats de cette étude vont en partie dans ce sens. En effet, selon les participants aux FGD, la présence des enfants dans les plantations ou dans d'autres activités domestiques fait partie de leur initiation à la vie future, à travers l'apprentissage des activités exercées par leurs ancêtres, qu'ils devront poursuivre. La perspective de préservation du patrimoine familial sous-tend donc l'implication des enfants dans le travail.

Les points de vue des adolescents et des enfants ne sont pas très différents, car ils considèrent leur travail comme un moyen de soutenir leurs parents dans l'exercice de leurs activités.

Type de travail effectué par les enfants

Les FGD ont confirmé les résultats des entretiens selon lesquels les enfants travaillent presque quotidiennement dans le contexte domestique et un peu moins dans le contexte rural. Dans le contexte domestique, les tâches consistent à faire la vaisselle, balayer la maison, laver le linge, aller chercher de l'eau à la source, faire la cuisine, etc. Les travaux champêtres sont ancrés dans les mentalités depuis l'enfance, à tel point que pour les enfants *"un enfant doit aller au champ avec sa mère, puiser de l'eau, laver les vêtements de son père, de sa mère, de son grand-père ou de son oncle"*.

Division du travail par genre

Les communautés sont unanimes sur le fait qu'il existe une différence entre le travail des filles et celui des garçons car *"les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes types d'activités"*. Les participants ont indiqué que les filles sont affectées à des activités qui ne nécessitent pas d'efforts physiques importants, tandis que les garçons sont affectés aux travaux qui requièrent plus de force, en particulier dans les champs. Cependant, cela contraste avec ce que les enfants ont rapporté dans les entretiens, où il a été constaté que la majorité des travaux dangereux et lourds sont effectués par les filles à la maison.

Travail des enfants

Selon les acteurs rencontrés, le phénomène du travail des enfants n'existe pas dans leurs communautés. En effet, les tâches effectuées par les enfants font partie de leur processus d'apprentissage. *Apprendre à un enfant à faire quelque chose n'est pas du travail d'enfant. il n'y a pas de pratique de travail d'enfant dans notre localité"*.

Les adolescents ont indiqué qu'alors que le travail domestique est effectué presque tous les jours, le travail dans les plantations n'est effectué par les enfants que les jours où il n'y a pas d'école. Ils ont déclaré savoir que certains travaux sont interdits aux enfants, par exemple *"puiser et porter de l'eau pendant longtemps"*, et qu'ils ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils travaillent avec des objets tranchants.

Violence et exploitation des enfants

Les participants adultes ont admis que la violence existe dans les communautés sous plusieurs formes, mais ils ont surtout fait référence à la violence psychologique *"nous crions sur les enfants"* et à d'autres pratiques parentales abusives.

A l'inverse, ils ont tous affirmé que la violence et l'exploitation sexuelles, les abus physiques, les mariages d'enfants et les mariages forcés n'existaient pas dans leurs communautés. Cependant, certains participants ont révélé des situations de violence domestique, même s'ils parlent de "*disputes entre les époux à la maison*".

Quant aux adolescents et aux enfants, leur manque de connaissances sur la violence et l'exploitation est ressorti des discussions et a contribué à leur non-appréciation de ces points.

Protection des enfants dans les communautés

Les participants au FGD sont tous d'accord pour dire que la protection des enfants existe dans les communautés bien qu'elle ne soit pas assurée par des mécanismes formels mais par des mécanismes de protection familiale (recours aux parents ou aux aînés de la communauté) ou par le système mis en place par les autorités villageoises (amendes à payer à la communauté et sensibilisation des personnes qui commettent des actes de violence). La communauté ne saisit la politique que lorsqu'elle ne parvient pas à trouver une solution interne.

Analyse de l'accès et du contrôle des ressources selon le genre

L'analyse de genre a été réalisée du point de vue de l'accès et du contrôle des services et des biens par les filles, les garçons, les femmes et les hommes. Les critères comprenaient les achats alimentaires, les tâches ménagères et la garde des enfants, le revenu familial, l'éducation, l'enregistrement des naissances et les services de santé. Dans l'ensemble, le contrôle des services économiques et la gestion de la famille restent principalement entre les mains des hommes, en particulier le revenu familial et les moyens de subsistance/l'agriculture.



Quant aux femmes, elles contrôlent principalement l'achat de nourriture pour la famille, les tâches ménagères et les soins aux enfants, ainsi que la collecte, la manipulation, la gestion, le stockage et le traitement de l'eau.

Les participants ont indiqué que d'autres services sont accessibles et contrôlés par les hommes et les femmes de manière égale, tels que les comités de gestion des écoles et les associations de parents d'élèves, l'éducation familiale et scolaire, les soins de

santé familiale, les services de santé communautaires, le planning familial, les organisations d'agriculteurs, les points d'eau et d'assainissement et les moyens de transport.

Les adolescents ont déclaré avoir accès à tous les services et les contrôler, et que les filles et les garçons ont un accès égal aux différents services, à l'exception des services de santé sexuelle et reproductive. Pour les enfants, il est clair qu'ils n'ont aucun contrôle sur les services au sein du ménage et de la communauté, qu'il s'agisse des filles ou des garçons.

Actions proposées

Dans le cadre du projet, les communautés ont proposé plusieurs actions pour améliorer leurs conditions de vie. Elles s'intéressent principalement au financement des activités de subsistance (fonds d'entreprise, projet d'élevage), à la mise à disposition d'intrants pour les agriculteurs, à l'augmentation de la valeur des récoltes par l'amélioration des prix. En outre, elles proposent la création de centres d'apprentissage pour la coiffure, la couture, la mécanique et la ferronnerie.

La sensibilisation a également été mentionnée par les participants du FDG comme une activité à mener dans le cadre du projet, avec un accent particulier sur le rôle des parents dans la protection des enfants.

Les enfants souhaitent que les adultes leur assurent une protection pour qu'ils se sentent en sécurité, qu'ils leur donnent des conseils, qu'ils les emmènent à l'école tous les jours et qu'ils leur apprennent des métiers pour l'avenir.

9. Recommandations

Les domaines prioritaires identifiés par les résultats de l'étude sont le taux élevé de travail des enfants, y compris ses pires formes, le nombre élevé d'enfants qui ne sont jamais inscrits à l'école, la faible connaissance des aspects spécifiques des droits de l'enfant et des abus, ainsi que des pratiques clés en matière de nutrition et d'hygiène, et la nécessité d'augmenter et de diversifier les revenus des familles. Les recommandations suivantes ont été suggérées, en accord avec l'étude de base précédente et les composantes du projet prévues:

A Save the Children :

- Sensibiliser les producteurs pour qu'ils maintiennent les enfants à l'école, car la non-scolarisation a été identifiée par cette étude comme un facteur favorisant le travail des enfants ainsi qu'une conséquence de celui-ci ;
- Sensibiliser les producteurs et les membres des ménages aux différences entre le travail de socialisation et le travail des enfants, aux risques des PFTE pour la santé et le développement des enfants, aux travaux dangereux, aux travaux à abolir, à l'exploitation des enfants, aux conséquences de la maltraitance des enfants et aux mécanismes de protection des enfants ;
- Soutenir les interventions visant à améliorer les connaissances et à promouvoir les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de nutrition ;
- Renforcer et appuyer les Comités de Protection de l'Enfance (CPE) pour assurer une protection efficace des enfants dans les communautés cibles. A cet effet, des activités d'animation des CPE et des actions de référencement pourraient être initiées afin de rendre ces entités opérationnelles dans la lutte contre le travail des enfants ;
- Plaidoyer auprès des autorités administratives locales pour les communautés défavorisées afin de soutenir la construction d'écoles ou de salles de classe supplémentaires, de centres de santé primaire, de pompes villageoises, l'électrification et la mise en œuvre de projets de protection de l'enfance ;
- Soutenir les communautés dans l'élaboration de plans d'action communautaires et leur mise en œuvre.
- Soutenir la capacité entrepreneuriale des ménages vulnérables par la formation, le développement de systèmes de financement locaux et de VSLA, des activités génératrices de revenus et la diversification des sources de revenus.

Aux acteurs étatiques :

- Améliorer le niveau de vie des ménages producteurs en renforçant leurs connaissances des techniques agricoles à haut rendement ;
- Renforcer la capacité des services sociaux à traiter les cas d'abus ;
- Apporter un soutien spécifique aux enfants vivant dans des ménages de producteurs afin de les maintenir à l'école le plus longtemps possible, notamment en développant des programmes d'alphabétisation et de formation au sein des communautés ;
- Mettre en place des mécanismes d'enregistrement des enfants dans les registres des naissances et de l'état civil. Cela facilitera l'inscription des enfants à l'école primaire ou dans les centres d'apprentissage;
- Encourager les coopératives agricoles à mettre les intrants agricoles à la disposition des producteurs.